

REGLEMENT DE BASE DES TOURNOIS ET MATCHS AMICAUX

Ce règlement peut être adapté et/ou complété dans le cadre d'un règlement spécifique pour une compétition ou une rencontre amicale.

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Tout tournoi ou match amical doit être déclaré à l'instance de gestion et enregistré dans Gest'hand.

- 1.1. Feuille de match et feuille de table électroniques sont obligatoires (y compris pour un match amical déclaré),
- 1.2. Chaque club peut utiliser 14 joueurs sur l'ensemble du tournoi et 14 par rencontre.
- 1.3. Les arbitres sont désignés par la CTA.
- 1.4. Chaque club utilise ses couleurs habituelles, mais dispose d'un deuxième jeu de maillots numérotés.
- 1.5. Les équipes doivent répondre à l'appel de l'arbitre 15 min avant le coup d'envoi. Un "forfait de rencontre" pourra sanctionner une équipe qui ne présente pas 5 joueurs en tenue au moment du coup d'envoi du match.
- 1.6. S'il s'agit d'une finalité, ou d'un tournoi d'accession/relégation, une commission restreinte de 3 membres est mise en place sous la responsabilité du représentant de la Ligue.

Cette Commission Restreinte est chargée de prendre toute décision d'urgence dans le domaine disciplinaire et règle les litiges et réclamations, afin de permettre la poursuite du tournoi (application de l'article 9.1 du Règlement Disciplinaire fédéral, déclinaison de l'article 11 du Règlement Général des Compétitions Nationales).

En cas de disqualification immédiate, si l'arbitre estime qu'un rapport doit être fait, il le note sur la FDME et la commission restreinte statue immédiatement pour le/les match(s) suivant(s) du tournoi (article 26 du Règlement Disciplinaire). Chaque match compte alors pour une date. Les événements disciplinaires survenant à l'occasion des finales sont traités par la commission régionale compétente.

Si une réclamation est déposée à l'occasion d'une rencontre, et confirmée après que la commission ait rappelé que les droits seront facturés, il convient de prendre position sur le problème immédiatement. La commission décide si la réclamation doit être rejetée ou acceptée, et la suite à donner en fonction de l'incidence de la faute sur le déroulement de la rencontre (article 102 des Règlements Généraux): homologation du score final ou match à rejouer ou match à jouer pour le temps restant à partir du dépôt de la réclamation.

- 1.7. L'envoi des feuilles de matchs électroniques incombe au club organisateur.
- 1.8. Toutes les rencontres sont jouées conformément à la réglementation générale des statuts et règlements fédéraux. Les difficultés éventuelles sont réglées sur place par le représentant de la Ligue en application des statuts et règlements.
- 1.9. Forfait
En cas de **forfait** sur tournoi de finalité, l'équipe concernée peut être reléguée ou voir son accession éventuelle annulée (décision de la COC selon dossier).
- 1.10. Prolongations
Il n'y a pas de prolongations en tournois. Dans les tournois par élimination directe, les équipes à égalité à l'issue du temps réglementaire sont départagées par l'épreuve des « tirs au buts » effectués par 5 joueurs de chaque équipe, à l'exclusion des joueurs disqualifiés ou **temporairement exclus** au coup de sifflet final
- 1.11. Exclusion, pause, inter-match, TTO
L'exclusion est d'1min pour les rencontres limitées à 30 min au maximum (2x15) et de 2 min pour les rencontres de plus de 30 min.
En tournoi, la pause de mi-temps est de 5 min.
L'inter-match est de 15 min quand une équipe joue 2 matchs consécutifs et de 10 min dans les autres cas.
Il y a 1 TTO par équipe, par période

1.12. Classement aux points (3-2-1-0).

En cas d'égalité, et sauf règlement spécifique, les équipes sont départagées selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

1. par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
2. par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,
3. par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,
4. pour les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 3, par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres de la poule (ou du championnat),
5. pour les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 4, par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule (ou du championnat),
6. par le plus grand nombre de licenciés(es) compétitifs (ives) à la date du tournoi, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée.

ARTICLE 2 : SAUF REGLEMENT PARTICULIER, DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX AUTRES TOURNOIS ADULTES

3.1. Classement aux points (3-2-1-0). Voir art 1.12

3.2. Tournois à 3 :

Dans les tournois organisés sur une période courte (matchs à suivre en après-midi ou soirée), chaque équipe rencontre les 2 autres en match simple de 2 X 20 min

Ordre des rencontres :

½ heure avant le début du 1^{er} match, tirage au sort des équipes (A-B-C)

1. A contre B
2. C contre vaincu 1^{er} match (en cas d'égalité à la fin du 1^{er} match, tirage au sort)
3. C contre vainqueur 1^{er} match

3.3. Tournois à 4 :

☞ Tirage au sort des équipes (A-B-C-D)

Chaque équipe rencontre les 3 autres en match simple

☞ Ordre des rencontres (toutes les équipes jouent 2 matches à suivre) :

- | | | | | | | | |
|----|---|--------|---|----|---|--------|---|
| 1. | A | contre | B | 4. | D | contre | A |
| 2. | B | contre | C | 5. | A | contre | C |
| 3. | C | contre | D | 6. | B | contre | D |

Remarque : Dans les tournois à élimination directe organisés sur une 1 journée (1/2 finales le matin), chaque match dure 2x25 min

3.4. Tournois à 5 :

Voir articles 2.1, 2.3, 2.4 du présent règlement. Les numéros attribués aux équipes sont tirés au sort ou attribués par la CCTC selon des critères de distance.

ARTICLE 4 : SAUF REGLEMENT PARTICULIER, DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX TOURNOIS JEUNES (FORME "CHAMPIONNAT")

4.1 Les tournois peuvent commencer à compter de 15 heures le samedi et 10 heures les dimanches et jours fériés.

4.2 **Modalités de classement** Voir article 1.12

4.3 Tournois à 3 équipes :

☞ Tirage au sort des équipes (A-B-C)

☞ Ordre des rencontres :

1. A contre B
2. C contre vaincu 1^{er} match (en cas d'égalité, tirage au sort)
3. C contre vainqueur 1^{er} match

☞ Temps de jeu :

- En Moins de 17 ans (prévoir 3 h) ➤ 2 x 20'
- En Moins de -15 ans (prévoir 2h30) ➤ 2 x 15'
- En Moins de -14 ans (Prévoir 2h15) ➤ 2 x 12'

4.4 Tournoi à 4 équipes

☞ Tirage au sort des équipes (A-B-C-D)

☞ Ordre des rencontres (toutes les équipes jouent 2 matches à suivre) :

- | | | | | | | | |
|----|---|--------|---|----|---|--------|---|
| 1. | A | contre | B | 4. | D | contre | A |
| 2. | B | contre | C | 5. | A | contre | C |
| 3. | C | contre | D | 6. | B | contre | D |

☞ Temps de jeu

- En Moins de 17 ans (prévoir 5 h) : ➤ 2 x 15'
- En Moins de 15 ans (prévoir 4h30) : ➤ 2 x 12'
- En Moins de -14/-13 ans (prévoir 4h) : ➤ 2 x 10'

Remarque : Les tournois à élimination directe adoptent le temps de jeu des tournois à 3.

4.5 Tournoi à 5 équipes

Les numéros attribués aux équipes sont tirés au sort ou attribués par la COC selon des critères de distance.

☞ Ordre des rencontres :

- | | | | |
|-----|---|--------|---|
| 1. | A | contre | B |
| 2. | C | contre | D |
| 3. | E | contre | B |
| 4. | A | contre | D |
| 5. | C | contre | E |
| 6. | B | contre | D |
| 7. | A | contre | E |
| 8. | C | contre | B |
| 9. | D | contre | E |
| 10. | A | contre | C |

☞ Temps de jeu :

- En Moins de 17 ans (prévoir 6h) : ➤ 1 x 25'
- En Moins de 15 ans (prévoir 5h10) : ➤ 1 x 20'
- En Moins de -14/-13 ans (prévoir 4h20) : ➤ 1 x 15'